

REUNION DU 09 SEPTEMBRE 2011  
A 20 h 30

Ordre du jour :

- Urbanisme
- Instauration taxe d'aménagement (délibération au prochain conseil)
- Travaux en cours
- Divers :
  - Mur Place Maison des Associations
  - Maison Blanche
  - Pont Garde Poule
  - Jointine
  - Station d'épuration du Charencey
  - Bâtiment Deyras
  - Plancher dans le clocher de l'Eglise de St Victor
  - Subvention classe de découverte St Félicien

**Absent :** Patrick sapet pouvoir à laurent sapet

**Urbanisme :**

Permis de construire :

Sur la parcelle ZX 50. construction d'un garage d'une superficie de 36.96 m<sup>2</sup> (*Revol Bernard*)

**Taxe d'aménagement :** le conseil municipal est invité à prendre connaissance du document de Présentation de la réforme de la fiscalité de l'aménagement. Ce dispositif se substitue à la taxe locale d'équipement, la taxe départementale des espaces naturels et sensibles, la taxe départementale pour le financement des CAUE. Le mode de calcul est le suivant (surface construite x valeur forfaitaire au m<sup>2</sup> x taux (communal + départemental). Le conseil municipal décide d'étudier ce dispositif et prendra une délibération lors de la prochaine séance.

**Réforme de l'urbanisme :** La loi du 12 juillet 2010 a modifié les règles de modification des PLU : les communes qui ne sont pas couvertes par un SCoT ne peuvent modifier ou réviser le PLU en vue d'ouvrir à l'urbanisation une zone à urbaniser sauf dérogation du Préfet. Si un PLU était approuvé sur la commune, cette mesure s'appliquerait immédiatement pour St Victor qui est situé à moins de 15 Kms de l'agglomération valentinoise,

**Travaux en cours ou à prévoir :**

**Mur de la maison des associations** qui présente des signes de fatigue

**Pont de maison blanche :** Les travaux consistent à remonter le mur, installer des barrières en bois et rajouter une longueur de tuyau dans l'extérieure du virage. Date des travaux : dernière semaine de septembre.

**Pont de garde poule :** du côté de lachaux mettre un solin et rejoiner les pierres ; Du côté d'en haut élargir le pont. Un devis sera demandé pour l'installation d'un tuyau.

Ces travaux débuteront à partir du 26 septembre par les brigades vertes.

Aménagement de la plateforme des poubelles aux clôts et de Deyras : les travaux seront effectués courant octobre

Sentier du lac de la Jointine:des rencontres ont eu lieu avec l'asa et les deux municipalités. Une convention est en cours d'élaboration, un achat de terrain ou convention de passage sur une surface de 100 m<sup>2</sup> environ. La solution choisie devra tenir compte de tous les paramètres (*précédents sur le prix...*)

Station du Charencey : La saisine du juge de l'expropriation est faite et nous attendons sa décision. La date de commencement des travaux ne peut être connue et n'interviendra pas avant le 15 octobre, le conseil municipal accepte de remettre aux communes dont les dossiers sont finalisés la subvention de doux-mialan ; le dossier de St Victor sera reporté en 2012

Batiment de Deyras : rencontre avec le cabinet d'architecture pour vérification du cahier des charges, après correction le dossier de consultation est mis à la disposition des entreprises. Date limite de dépôts des offres 18 octobre à 17 h 30. Ouverture des plis le 21 octobre. Les wc publics de Deyras seront démolis, un emplacement pour la remise en place est à l'étude.

Plancher du clocher de l'église : le plancher du clocher de l'église est très abîmé et devient dangereux. Les services techniques seront chargés de remettre en état ce bien.

Carrefour des clôts : Un courrier a été transmis au Conseil Général concernant l'organisation de la circulation aux Clôts suite à l'aménagement des arrêt de bus. La réponse ne convient pas au conseil municipal, un autre courrier sera fait

Arrêt de bus grenouillat : Problèmes de stationnement à proximité de l'arrêt des bus.

Clocher de Navas : le Coq est tombé. Son remplacement nécessite la location d'une nacelle de grande hauteur ;

Boulodrome : l'habillage bois de la façade sud a très mal vieilli.

**Subvention classe découverte** de l'OGEC de St Félicien : proposition de 15 Euros par élève et par an conformément à la décision du Conseil municipal .

**La Poste** : la distribution du courrier n'est pas assurée tous les jours sur la tournée du Village. Il semblerait que la Poste refuse de recruter des contrats à durée déterminée pour pallier aux absences.

Opération brioches : le 8 octobre 2011

Le site Internet sera mis en ligne avant la fin de l'année : une photo de chaque conseiller municipal sera prise.

Prochaine réunion du conseil 21 octobre 2011

Mercredi 21 septembre : Conseil Municipal des Jeunes ( réunion de préparation)

Il sera proposé à l'école une exposition sur les institutions françaises

Réunion Bulletin feuille de chêne 27 septembre